



La Lettre de Saint Pierre de Chartreuse



Sommaire

Vie Municipale
p 2-6

Vie Communale
p 7-8

Vie intercommunale
p 9-11

Vie Associative
p 12-16

Calendrier évènements
p 17

**Agenda & numéros
utiles** p 18

édito

Chers Chartroussins,

Les services communaux ont activement œuvré ces derniers mois pour rénover les équipements communaux, nettoyer et fleurir le village, et remettre en état les voiries communales. Ces chantiers ont aussi mobilisé des élus (Maurice Gonnard, Rudi Lecat toujours présent sur le terrain, ...) mais aussi de nombreux bénévoles (Michel, Albert, Zoe, Yannick, Henry, Raphaël, Gilles, ... et j'en oublie). Merci à tous pour le travail accompli !

Cet été 2018 a formidablement bien commencé, d'abord le dimanche 24 juin avec l'accueil à Saint Pierre de Chartreuse de l'édition 2018 du trail du Grand Duc : les coureurs et les accompagnateurs ont été émerveillés de la beauté de nos paysages et de nos montagnes, et ravis de l'accueil dans notre village, tant par l'ambiance, par la gentillesse des bénévoles que par la richesse des activités qui leur étaient proposées. A coup sûr, nombreux reviendront en Chartreuse pour la découvrir plus profondément !

Ce week-end du 30 juin/1er juillet ouvrait la piscine municipale. Vous avez été très nombreux à venir y chercher un peu de fraîcheur et profiter des nouveaux aménagements mis en place par la Municipalité cette année : nouveaux mobiliers, pergolas, aménagement du petit bassin, etc. Afin d'en faire bénéficier au maximum les habitants du village, je vous rappelle que sont proposés cette année des « pass saison », que les entrées/sorties sont autorisées sur la journée et que la piscine sera ouverte jusqu'à 19h.

Suite au vote du Conseil d'école du 14 juin dernier en faveur du retour à la semaine des 4 jours pour l'année scolaire 2019/2020, nous allons travailler au cours des mois prochains, avec les enseignants, l'équipe périscolaire et les délégués de parents d'élèves, à la réorganisation des rythmes scolaires. Nous ferons en sorte que cette nouvelle organisation maintienne des conditions optimales d'apprentissage pour les enfants, ce qui est la vocation première de l'école.

Toujours à l'école des 4 montagnes, ce jeudi 5 juillet s'est tenue la fête des activités intergénérationnelles organisées tout au long de l'année scolaire dans le cadre des « TAP ». Cette fête a été l'occasion d'inaugurer la maquette de remontée mécanique réalisée sous l'encadrement de Jean-Claude Georges, et plus globalement de clôturer un cycle d'ateliers qui auront été riches d'activités mais surtout d'émotions et de grands moments de complicité entre les enfants et les anciens. Bravo et merci à tous (Eve Sartori, équipe périscolaire, animateurs d'ateliers, ...), pour avoir rendu ce projet possible !

Je vous souhaite à tous un très agréable été 2018 à Saint Pierre de Chartreuse ... et pour les fans de foot : « Allez les bleus » !



Pour faire des économies, la Mairie ne distribue plus la Lettre d'information dans les boîtes aux lettres. Elle est envoyée par mail aux personnes qui se sont préalablement inscrites auprès de la Commune via la newsletter :

www.saintpierredechartreuse.fr

Pour les personnes n'ayant pas d'accès internet, des exemplaires papiers sont disponibles en Mairie et auprès des correspondants de hameaux.

**Prochaine publication de la
lettre municipale de
septembre
Samedi 8 septembre**

Stéphane GUSMEROLI
Maire de Saint Pierre de Chartreuse

Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 2 juillet 2018

- Ski nordique

Le Conseil municipal a adopté le projet de nouveaux statuts du SIVOM du Domaine de Chamechaude, qui gère les trois sites de ski nordique de Saint Hugues, du Col de Porte et du Sappey. Ces nouveaux statuts confirment la compétence et le rôle du SIVOM dans le développement et la gestion du ski nordique, du ski-roues et du stade de biathlon. Ils modifient la répartition des contributions financières des 3 communes membres (Saint Pierre de Chartreuse passe de 45 à 39 %, le Sappey en Chartreuse passe de 36 à 39 %, Sarcenas passe de 19 à 22 %). Par ailleurs, un « protocole d'accord » a aussi été approuvé par le Conseil municipal, validant les engagements des différents partenaires et financeurs dans le projet de développement du Col de Porte, pour en faire un site majeur de ski nordique et de tourisme « 4 saisons ».

- Rénovation du système de chauffage de l'église du Bourg

Le Conseil municipal a validé l'installation d'un nouveau système de chauffage à gaz à l'église du Bourg pour un montant de 28 500 €, avec un soutien financier important de l'Association Diocésaine de Grenoble. L'objectif est que l'installation soit en service pour l'hiver prochain 2018/2019.

- Attribution des subventions 2018 aux Associations

Le Conseil municipal a validé l'attribution des subventions aux Associations locales pour l'année 2018. Ces subventions viennent en complément des aides financières que la Commune apporte aux projets et spectacles culturels qui interviennent à Saint Pierre, dans le cadre du nouveau budget « Culture » créé cette année.

- Eau potable

Afin de sécuriser les ressources en eau sur la Commune, le Conseil municipal a décidé d'engager la protection de 3 captages d'eau sur les 9 existants, à savoir Fontaine Noire (qui dessert 70 % des habitants de Saint Pierre), Le Battour et Le Banchet

- Gestion des Encombrants

Le Conseil municipal a adopté un plan d'actions, en 15 points, pour améliorer la gestion des encombrants sur son territoire, au regard des enjeux majeurs de préservation de l'environnement et d'image de la Commune. Ce plan d'actions se veut transversal, et vise à impliquer chacun : collectivités, habitants, entreprises/artisans, ... Dans ce cadre, la Commune prendra sa part dans le dispositif en renforçant son action en matière de communication et information, et en mettant en place un service de ramassage des encombrants sur 6 mois de l'année.

Dates des prochains conseils municipaux

3 septembre
1 octobre
5 novembre
3 décembre

20h30 Salle du Conseil

■ Collecte des encombrants - décision du Conseil Municipal du 2 juillet 2018

Prioritairement, pour les personnes n'ayant pas la possibilité de porter leurs encombrants à la déchetterie d'Entre-Deux-Guiers, la Municipalité a décidé d'organiser une collecte des encombrants selon les modalités suivantes :

1 Expérimenter un service porte à porte, tous les mois par les services techniques, une moitié de la Commune tous les deux mois, sur 6 mois (hors hiver -> Mai à octobre) pour ramasser les encombrants domestiques, sauf les déchets verts, les pneus, les gravats et ceux refusés par les déchetteries de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

Les mois pairs (juin, août et octobre) seront réservés aux habitants du secteur Nord (du col du Cucheron, le Bourg, à la Diat).

Les mois impairs (Mai, Juillet, Septembre) seront réservés aux habitants du secteur Ouest et Sud (de Perquelin à Brévardière, Les Epallets, Gérentière, St Hugues, Les Egaux, Cherlieu, Les Michalets et des Cottaves à Surchargeat/La Diat).

Les particuliers concernés devront téléphoner à la Mairie au moins trois jours avant le ramassage, pour indiquer la nature et le poids approximatif de l'encombrant (maximum 50Kg environ) qu'ils souhaitent déposer en limite de leur propriété et de la voie publique.

Le nombre et volume autorisés pour chaque ramassage seront précisés par la Mairie lors de la demande du particulier.

Le service sera mis en place en septembre et octobre 2018 puis repris en 2019 de Mai à Octobre.

2 Rappel : si l'encombrant n'est pas pris en charge par la Commune, vous pouvez l'emporter à la déchetterie de Entre-Deux-Guiers, sous certaines conditions. Ses horaires d'ouverture sont :

- Mardi et Mercredi 8h-12h
- Jeudi : 10h-13h 14h-18h
- Vendredi : 14h-18h
- Samedi : 8h - 12h et 13h - 17h

3 Dans la commune, des services privés payants peuvent prendre en charge les encombrants, notamment les déchets verts.

4 Un affichage spécifique d'information sera apposé sur les lieux de dépôt des ordures ménagères.

5 l'école des quatre montagnes pourra s'inscrire aux projets pédagogiques de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et du PNR sur la gestion des déchets et le compostage.

6 Des solutions d'entraides au sein de chaque hameau seront à inventer. (Réunions de hameaux)

7 Diverses initiatives prises par les habitants seront encouragées et soutenues. (« vide-garages », site "sharetreuse" pour information et échanges, atelier réparation...)

8 La Communauté de Communes participe au financement de l'achat de broyeurs de déchets verts :
20 % du prix d'achat TTC d'un broyeur, dans la limite de 200 € TTC par broyeur neuf ou d'occasion acheté par un seul foyer
25 % du prix d'achat TTC d'un broyeur, dans la limite de 250 € TTC par broyeur neuf ou d'occasion acheté par un groupement de deux foyers
30 % du prix d'achat TTC d'un broyeur, dans la limite de 300 € TTC par broyeur neuf ou d'occasion acheté par un groupement de trois foyers et plus

9 Un arrêté municipal sera pris pour fixer le montant de l'amende pour dépôt illicite d'encombrants sur la voie publique et verbaliser les contrevenants.

10 Garder des aires de collecte des ordures ménagères propres et bien tenues, et étudier avec la Communauté de Communes la faisabilité d'enterrer certains sites très visibles ou très fréquentés

11 Etudier un service mutualisé (commerçants / entreprises) pour le ramassage des cartons.

12 Fin 2019, un bilan de l'ensemble de ce dispositif sera établi.

La collecte de certains encombrants est un service rendu aux habitants de la Commune, surtout à celles et ceux qui n'ont pas les moyens de le faire par eux-mêmes. C'est pourquoi, avant toute inscription en Mairie, chacun, chacune doit se poser la question : Est-ce que quelqu'un de ma famille, ou un ami, ou quelqu'un dans mon hameau ne pourrait-il pas m'aider à porter et transporter cet encombrant ? Cette collecte d'encombrants, qui va mobiliser, chaque mois, deux employés communaux, fait partie d'un plan globale « Village propre » que nous voulons promouvoir pour Saint Pierre de Chartreuse. La réussite de cette initiative dépendra de l'engagement, en ce sens, de chaque Chartroussin.

Maurice Gonnard Adjoint

Vie Municipale

■ Recharge de voitures électriques à Saint Pierre de Chartreuse

Depuis fin juin, une infrastructure de recharge pour deux voitures électriques a été installée par le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI), devant l'ancienne mairie.

Cette borne, qui fournit une puissance de 22 KVA, permettra de réaliser une recharge accélérée de son véhicule en moins d'une heure.

Cet emplacement a été retenu pour les raisons suivantes :

- Il est situé dans le village tout en restant en bordure de la RD 512 sur l'axe Grenoble-Chambéry.

- Il permet un stationnement long, sans gêne pour la circulation et l'environnement.

- Il permet à l'automobiliste, pendant le temps de charge, d'accéder aux services et commerces du Bourg.

- Le raccordement électrique était possible aisément depuis le bâtiment de l'ancienne mairie.

Pour accéder au service, rien de plus simple ! Il suffit de commander son badge de recharge sur www.sedi.fr pour bénéficier d'un tarif attractif. Pour les utilisateurs occasionnels, il est également possible de se recharger par carte bleue sans contact ou grâce à son smartphone (QR Code).

Tarifs :

- Abonné "eborn" : 10€/an/badge + 0.34 €/kWh (forfait eborn 35 €/mois/badge, jusqu'à 500 kWh/mois)

- Non-abonné : 0,44 €/kWh par CB en ligne ou 6,5 €/charge par CB sans contact

Quand même des véhicules renforcent un qualificatif du massif : "Zone de silence "

Maurice Gonnard Adjoint



■ Route du Col

Organisée par le Maire, une importante réunion s'est tenue en mairie le 27 juin dernier. Y ont participé les services de l'Etat, le Département de l'Isère, la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse, la Communauté de Communes du Grésivaudan, le Parc naturel régional de Chartreuse, le SIAGA, l'ONF, ...

Cette réunion a permis à l'ensemble des partenaires d'exprimer leur attachement à la réouverture de cette route, stratégique pour le territoire de Chartreuse. Les modalités administratives, techniques et financières de mise en oeuvre des travaux de remise en état du ruisseau et de la route ont pu être discutées.

Il restera à valider dans le détail le montage de l'opération pendant l'automne prochain.

Stéphane Gusmeroli



Vie Municipale

Affouage

La Commission "forêt" s'est réunie le 4 juillet dernier pour désigner les attributaires des 18 lots de bois disponibles suite à la coupe d'affouage réalisée cette année 2018 (voir ci-dessous). Le vendredi 13 juillet aura lieu le tirage au sort des lots.



Commission Forêt

4 juillet 2018

LISTE DES AFFOUAGISTES 2018

	Noms Prénoms	Adresses	Retenu 2018	2019
1	GONTIER Gilles	Mollard bellet	X	
2	LONIGRO Josiane	La Diat	X	
3	PERONI Eric	les Guillets	X	
4	BOURGES Madeleine	La coche	X	
5	KRAWCZYK Eric	Lot St Hugues	X	
6	JONDEAU Bernard	Le Battour	X	
7	NOSBONNE Romain	Gontière	X	
8	REY Marie Louise	Le Bourg	X	
9	BOT Roger	Mollarière	X	
10	RONDEAU Christian	Gerbetière	X	
11	ANCEY Philippe	Morinas	X	
12	PERRICHET Jean Luc	Le pendu	X	
13	EYMARD lucien	Gérentière	X	
14	MOLLARET Gabriel	Les Guillets	X	
15	MARIOTTI Bruno	Mollard bellet	X	
16	PICTON Emilie	Les Egaux	X	
17	MOLLARET Régis	St Hugues	X	
18	PLESNAR Julie	Lot Pré Montagnat	X	
19	ANDRIEUX Claude	Les Egaux		X
20	MAGNIN Marc	Les Guillets		X
21	PERRET Jean	Gontière		X
22	DE MARCO Sébastien	Lot St Hugues		X
23	CHEVALIER Guilaine	Le grand Logis		X

Cubage et classement bois façonnés

Parcelle 1

Critères de sélection

Essence	Hêtre
L commerciale totale	369 m
Nb de pièces	28
Volume unitaire (m3)	1,34
Volume total (m3)	37,58

1-ordre selon la date d'inscription
2- prise en compte du Quotient Familial

Les affouagistes non retenus
en 2018 seront prioritaires
en 2019 s'ils le désirent

Nb de candidats	23
pour 2 m3 (3 stères)	18 sélectionnés

Prix de vente	46 € TTC/m3
---------------	-------------



Vendredi 13 juillet 18h30

Parking des Egaux

18h30 : remise des lots par tirage au sort
et paiement (chèque à l'ordre de Trésor Public)

19h30 : Pot des affouagistes (offert par la Mairie)

Vie Municipale

■ Piscine municipale

PISCINE: Tarifs 2018



Entrée Adulte	3.80 €
Entrée -16 ans	2.50 €
10 entrées Adulte	33.00 €
10 entrées - 16 ans	18.00 €
Tarif groupe	1.80 € / pers*
Tarif « festivalier Grand Son » (au sein d'une offre groupée camping de la Diat + piscine)	2.50 € / pers
« Pass saison » nominatif adulte	40 €
« Pass saison » nominatif enfant - 16 ans	25 €

Les cartes de 10 entrées sont à utiliser dans la saison, et ne seront ni reprises ni échangées en cas de perte ou de vol.

La gratuité est accordée aux enfants de - de 3 ans

L'entrée sera refusée aux enfants de - de 10 ans non accompagnés et non surveillés

L'entrée est valable la journée complète, les entrées / sorties de la piscine étant autorisées.

* Sur réservation uniquement - minimum 15 personnes - Gratuité accordée à un accompagnateur pour 8 personnes.

Saint Pierre de Chartreuse
Dès le 7 juillet 2018,



■ Lire à la piscine !

Pour la troisième année, la bibliothèque municipale et l'association Pic Livre en lien avec Lire & Faire Lire de la Fédération des Œuvres Laïques, reconduisent leurs animations à la piscine entre le 14 juillet et le 11 août.



Un ou deux après-midi par semaine (en fonction de la météo) et pendant une heure trente, les enfants pourront donc profiter des livres mis à leur disposition pour lire sur place ou écouter les histoires lues à voix haute. Les jours et les horaires seront affichés sur place.

Des livres seront également mis à la disposition des adultes dans le hall d'entrée de la piscine.

Prenez, lisez et faites suivre !

Bonnes vacances à tous.



■ Terrain de Tennis

TENNIS: accès libre pour cette saison d'été, dans l'attente d'une remise en état du terrain.

■ Etat Civil

Naissance

Le 7 juin 2018 Alice DE DAVIDE fille de Cyril DE DAVIDE et Stéphanie PITOT

Mariage

Le 24 Mars 2018, Steven JOHNSON et Akila SELMI

Le 9 juin 2018, Jonathan GUICHEBARON et Sophie BOULUD

Le 30 juin 2018, Christian PERRIN et Dominique JULIEN

Le 7 juillet 2018, Clément BONY et Hermine DE LEUSSE de SYON

Pacs

Le 26 Avril 2018 Yoann BOURGEOIS et Marie VAUDIN

Décès

le 25 Mai 2018, Mme Fernande PIN

le 19 Juin 2018, Mme Noëlle DESJOYAUX

GYM AQUATIQUE

Cardio et renforcement musculaire en musique

MARDI, VENDREDI : 19H00 → 19H45

SAMEDI : 9H45 → 10H30

LA SEANCE : 7 €

NOUVEAU
Cet été

30 juin / 1er juillet et du 7 juillet au 2 septembre

La piscine de Saint-Pierre de Chartreuse met en place un nouveau système de sortie et d'entrée.

C'est tout simple, si on veut sortir de la piscine et revenir sans repayer !

On demande à la caisse de se faire tamponner la main

et hop !

On peut revenir se baigner !

Simple et rapide !

Projet déposé par Le Conseil des Jeunes de Saint-Pierre de Chartreuse

Autres nouveautés décidées par la Municipalité :

- Pass saison enfant (25 €) et Pass saison adulte (40 €).
- Ouverture de la piscine jusqu'à 19h.
- Du nouveau mobilier (transats, chaises, tables, pergolas).
- Paiement par carte bancaire possible.



Vie Communale

■ Qualité du réseau téléphonique et internet

Dernièrement, une pétition a été réalisée et adressée à Orange pour exprimer notre mécontentement concernant les problèmes récurrents de réception téléphonique et internet d'Orange.

Orange nous a apporté une réponse par courrier le 14 juin 2018, indiquant qu' "une enquête était immédiatement déclenchée auprès de l'Unité d'intervention du secteur afin d'analyser la situation". Un rendez-vous a d'ores et déjà été pris fin août avec le Directeur des relations avec les collectivités locales en Isère d'Orange. Nous vous tiendrons informés de la suite de ce dossier.



SHARETREUSE.fr
Plateforme de partage et d'entraide entre habitants de Chartreuse

■ Une "sharebox" à Saint Pierre de Chartreuse

Vous avez un objet de petite taille à donner (livre, DVD, CD, petit électroménager, accessoire de puériculture, jeu, vêtement...) : vous le déposez dans l'armoire à dons. La personne intéressée par un ou plusieurs de ces objets se sert dans l'armoire. Elle pourra alors garder l'objet ou le remettre si elle n'en n'a plus usage (par exemple les livres peuvent faire différents séjours dans la Sharebox pour faire profiter plusieurs personnes de leur lecture).

Disponible à St Hugues – Les Égoux (devant le café restaurant L'étape Suivante)

<http://www.sharetreuse.fr/armoires-a-dons/>



■ OFFRES D'EMPLOI

- * La Mairie de St Pierre de Chartreuse recherche un animateur périscolaire H/F
- * La CC Coeur de Chartreuse recherche un agent saisonnier aux espaces verts
- * La Mairie de Saint-Joseph-de-Rivière recrute un agent de restauration H/F
- * La Mairie de Saint-Pierre-de-Chartreuse recrute un responsable du service technique municipal H/F
- * L'entreprise locale de transport routier de voyageurs VDF recrute des conducteurs receveurs H/F
- * L'association "Curieux de Nature" recrute son équipe d'animateurs pour l'Été 2018 :
 - ♦ Animateur stagiaire BAFA (H/F)
- Pour plus d'information sur chaque emploi: <http://www.saintpierredechartreuse.fr/offre-demploi>

Belle saison pour le Ski Nordique Chartreuse

La saison a été riche en événements et résultats pour le Ski Nordique Chartreuse avec notamment la participation de Jules LAPIERRE aux J.O de Pyeongchang et une très belle troisième place des jeunes au Championnat de France des Clubs.

Le classement général de la Coupe du Dauphiné a récompensé 17 jeunes du SNC se classant parmi les 5 premiers de leur catégories en ski de fond et en biathlon avec notamment Margaux COUSTON, Zadig LEMERCIER et Lorin VERGNOLLE (double champion du Dauphiné U12 en ski de fond et biathlon).



Entretien du site de pump-track

Un petit groupe de personnes a fait bénévolement un important travail de tonte, a remis en état l'enrobé de la piste de pump-track, et a supprimé 3 arbres morts, dangereux et inesthétique.

Il reste un gros travail pour arracher les plantes invasives et désherber les bosses en terre.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour que vive cet espace tant apprécié des habitants et des visiteurs.
bikepark@saintpierredechartreuse.fr

Ouverture des pistes de VTT de descente

VTT DE DESCENTE

SAINT PIERRE DE CHARTREUSE



VTT DE DESCENTE

SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

PISTE ALDERAAN (LA SCIA - LES ESSARTS)

ACCÈS ENCADRÉ AVEC DES PROFESSIONNELS

PISTE AVATAR (LES ESSARTS - LE VILLAGE)

ACCÈS AUTORISÉ

ACCÈS PISTES NOIRE ET ROUGE INTERDITS

RÈGLEMENTATION :

- Vous utilisez ce terrain à vos risques et périls.
- Attention aux changements météo : la pluie diminue l'adhérence sur le sol et les modules en bois.
- Il est strictement interdit d'ajouter des modules et/ou de modifier les tracés ou la signalétique.
- Les casques sont obligatoires.
- Les gants et autres protections (coudières, genouillères, dorsale) sont fortement conseillés.
- Ne vous arrêtez jamais si vous obstruez le passage ou si vous êtes invisible des autres pratiquants.
- Lorsque vous remarquez la présence de débris sur les parcours, vous êtes invités à les enlever.
- Les pistes de descente sont réservées aux VTT. Les itinéraires comportent quant à eux des sections en cohabitations avec les autres utilisateurs. Prudence et respect.
- Merci de rester sur les pistes et sentiers de VTT validés.



Vie intercommunale

■ Déclaration annuelle de ruches : Du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre.

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22



A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre 2018)

■ Mise a jour du plan cadastral

Le Service du Cadastre va effectuer du **04 au 20 juillet 2018** des travaux de mise à jour périodique du plan cadastral sur votre commune.

Ces travaux intéressent les changements à caractère topographique, à savoir :

- implantation de constructions neuves.
- additions de construction (annexes, garages, piscines...), démolitions.
- mise en place de détails topographiques importants (voirie, plan d'eau...).

Ceci pour des changements issus de permis de construire, déclarations préalables ou des omissions pouvant remonter à plusieurs années.

Les travaux techniques relatifs à cette mise à jour nécessitent l'intervention d'un géomètre du Cadastre sur le terrain. Les personnes concernées voudront bien prendre toutes les dispositions utiles pour laisser libre accès à leur propriété et faciliter le déroulement des travaux de lever.

A toutes fins utiles le géomètre du Cadastre est porteur d'une carte professionnelle qu'il tient à la disposition des propriétaires ou occupants, et l'autorisant dans l'exercice de ses fonctions à pénétrer dans les propriétés publiques et privées, closes ou non closes, à l'exclusion de l'intérieur des habitations (loi du 6 juillet 1943).

Vie intercommunale

■ Des produits fermiers près de chez nous

Le Parc de Chartreuse a développé une carte interactive en ligne permettant aux utilisateurs de trouver des produits fermiers à proximité de chez eux, dans des fermes, des magasins de producteurs, des AMAP ou des marchés

Consommez local et devenez acteur de votre alimentation et de votre territoire !
Consommer local, c'est ...

- Participer à l'économie de votre territoire en permettant aux producteurs de vivre décemment de leur activité et maintenir ainsi l'activité agricole.
- Respecter son environnement, pas d'avion, ni de camion : les produits parcourent moins de distance
- Aller à la rencontre des producteurs, profiter d'une relation directe avec les producteurs. Ces échanges vous permettent de connaître la provenance des produits et, si vous avez le temps, leurs modes de fabrication.

Cette action est menée dans le cadre de la stratégie agricole et alimentaire inter-territoriale, rassemblant Grenoble-Alpes Métropole, le Pays Voironnais, Le Grésivaudan, les parcs naturels régionaux de Chartreuse et du Vercors.



Le Parc de Chartreuse a développé une carte interactive en ligne permettant aux utilisateurs de trouver des produits fermiers à proximité de chez eux, dans des fermes, des magasins de producteurs, des AMAP ou des marchés

Consommez local et devenez acteur de votre alimentation et de votre territoire !
Consommer local, c'est ...

- Participer à l'économie de votre territoire en permettant aux producteurs de vivre décemment de leur activité et maintenir ainsi l'activité agricole.
- Respecter son environnement, pas d'avion, ni de camion : les produits parcourent moins de distance
- Aller à la rencontre des producteurs, profiter d'une relation directe avec les producteurs. Ces échanges vous permettent de connaître la provenance des produits et, si vous avez le temps, leurs modes de fabrication.

Cette action est menée dans le cadre de la stratégie agricole et alimentaire inter-territoriale, rassemblant Grenoble-Alpes Métropole, le Pays Voironnais, Le Grésivaudan, les parcs naturels régionaux de Chartreuse et du Vercors.

A screenshot of a web application titled 'Où, Qui, Quoi ?' which is an interactive map of the Grenoble region. The map is densely populated with colorful icons representing various farm products like cheese, fruit, and bread. A sidebar on the left contains a logo for 'Les produits fermiers à côté de chez vous Chartreuse' and a 'Bienvenue !' message. The message encourages local consumption and lists benefits: participating in the local economy, respecting the environment, and supporting direct relationships with producers. The map interface includes a search bar, navigation controls, and a scale bar at the bottom right.

Infos ici : https://geo.parc-chartreuse.net/circuits_courts

Vie intercommunale

■ LES BONS REFLEXES EN ALPAGE

Les bons réflexes à adopter en alpage !

Les beaux jours sont là, alors quoi de mieux qu'une virée en alpage pour prendre un grand bol d'air ?

Les alpages sont des pâturages d'altitude utilisés par les éleveur(se)s et berger(e)s, locataires du site durant la saison estivale. Le pâturage des zones d'alpages est essentiel aux éleveurs pour gagner en ressource fourragère et donc conforter leur activité économique. Il assure également l'entretien de ces espaces en limitant la progression de la forêt, nous assurant de magnifiques points de vue sur le massif de la Chartreuse !

Afin de profiter au mieux de ces paysages emblématiques de nos montagnes, nous vous rappelons quelques règles de conduite essentielles pour que vos randonnées se déroulent au mieux.

Les alpages sont des lieux de travail à respecter en veillant tout d'abord à bien laisser les clôtures en place après votre passage (des points de franchissement sécurisés sont aménagés sur les sentiers). Ensuite vous croiserez sûrement les troupeaux qui broutent ou se reposent. Pour ne pas les déranger ou les effrayer, ralentissez à leur approche et évitez les gestes brusques.

Vous pouvez les contourner tranquillement, sans crier.

Suivant la période, il est interdit d'amener votre chien sur la plupart des alpages de Chartreuse, de par différentes réglementations, voir la carte ci-contre. En effet celui-ci peut effrayer le troupeau et perturber le travail des chiens de conduite. Il représente aussi une menace pour la faune sauvage présente dans ces espaces.

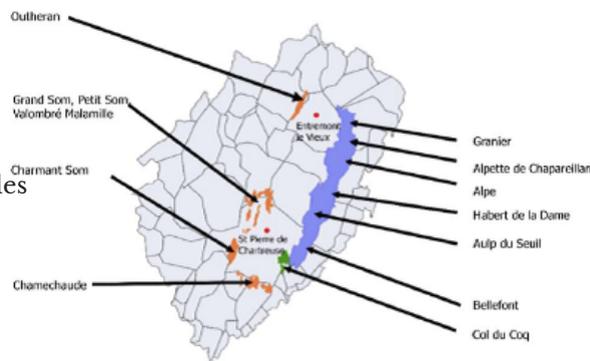
Vous pourriez aussi croiser des chiens de protection dont le rôle est de protéger le troupeau face aux attaques de prédateurs. Ces chiens peuvent percevoir votre présence comme une menace. Gardez vos distances avec le troupeau et contournez-le largement. Consultez d'autres informations dans les offices du tourisme.

Enfin, les prairies sont des milieux sensibles à l'érosion et les très nombreux passages des randonneurs hors sentiers engendrent une dégradation importante de certains secteurs. Préférez donc toujours le tracé du sentier plutôt que les raccourcis. De même, avant de poser votre tente, assurez-vous que vous ne dérangez pas le troupeau et préférez les zones où l'herbe est rase afin de ne pas gâcher celle-ci.

Ces quelques réflexes permettent de partager ensemble l'alpage tout en profitant des beaux sentiers de randonnée !

Lise Denat - Parc de Chartreuse

Les alpages interdits aux chiens des randonneurs



Légende

- Interdiction aux chiens de juin à octobre par arrêtés municipaux
 - Interdiction aux chiens car Espace Naturel Sensible (ENS)
 - Interdiction aux chiens car Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse
- Pour plus d'information sur la réglementation liée à la RN consultez le site : <http://www.parc-chartreuse.net/reserve-naturelle-des-hauts-de-chartreuse/>

Carte produite par Lise Denat, PNRC - 2018

■ VIS MA VIE DE BÛCHERON

Tous les jeudis du 12 juillet au 16 août !

Le Parc naturel régional de Chartreuse, en partenariat avec les acteurs de la forêt et la filière bois du territoire, propose au grand public des visites de chantiers forestiers et de découverte de la gestion forestière. Tout l'été, gratuitement et tous les jeudis, du 12 juillet au 16 août

Cet été en Chartreuse, vivez une expérience exceptionnelle !

- **VIS MA VIE DE BÛCHERON** : Abattage, ébranchage, débardage... Glissez-vous dans la peau d'un bûcheron le temps d'une matinée pour découvrir les secrets de la récolte des bois de nos forêts de montagne.
- **VIS MA VIE DE FORESTIER** : A l'invitation de l'Office national des forêts et des propriétaires forestiers, les après-midis seront consacrés à la gestion forestière avec des exercices grandeur nature sur l'un des deux Martelosopes (Col de Porte - Forêt d'Exception Grande Chartreuse ; lieu dit Bens - le Sappey en Chartreuse). Comme un vrai gestionnaire forestier, choisissez les arbres à récolter et découvrez votre impact sur l'économie locale, la biodiversité, le renouvellement de la forêt.

L'objectif est de faire découvrir le quotidien des hommes et femmes, passionnés, qui travaillent en forêt.

Gestionnaires, bûcherons, débardeurs expliqueront au public toutes les ficelles de leurs métiers dans le cadre d'un vrai chantier forestier et d'un véritable travail de martelage.

Ces visites sont gratuites et accessibles au grand public, petits et grands, à condition d'être équipé d'une tenue et de chaussures adaptées. Pour des questions de sécurité, les visites sont limitées à 15 personnes. Casques, gilets et consignes de sécurité sont distribués au début de chaque visite.

Les dates : les jeudis 12, 19 et 26 juillet et jeudis 2, 9 et 16 août 2018.

Inscriptions OBLIGATOIRE / renseignements : Office de tourisme Cœur de Chartreuse (St Pierre de Chartreuse)

tel : 04 76 88 62 08, mail : info@coeurchartreuse-tourisme.com

www.chartreuse-tourisme.com/bucheron

■ Création d'une association coopérative d'achat sur les balcons sud de Chartreuse

De nombreux foyers sont intéressés par l'accès à des produits sains et de qualité à proximité de chez eux, et cela à des tarifs intéressants. Si quelques initiatives d'achats groupés existent déjà ou si d'autres groupes d'habitants ont essayé d'en monter, la demande de s'approvisionner en gros sur des produits alimentaires et d'hygiène, avec un large choix de référence, est toujours forte.

Une réunion a eu lieu le lundi 9 juillet à 20h30 à la mairie du Sappey pour échanger autour de la création d'une association tournée vers le groupement d'achat, sur le sud de la Chartreuse, dont l'objectif serait de rassembler un maximum d'adhérents pour inciter les grossistes à nous faire bénéficier de prix remisés.

> Pour toutes demandes d'infos, suggestions et autres questions, n'hésitez pas à nous contacter (k.cochet@gmail.com).

Anne Durupt



■ Bal du 14 juillet

Un feu d'artifice et un bal seront organisés par l'Amicale des sapeurs pompiers de Saint Pierre de Chartreuse,

Le feu d'artifice sera tiré du parking de Baffardière

■ Festivités du 15 août

L'Office de tourisme intercommunal Coeur de Chartreuse travaille actuellement activement sur la coordination des animations et festivités pour les fêtes du 10 au 15 août 2018. Sont impliqués dans le projet : les commerçants, la Municipalité, le Comité d'animation, les forains, les organisateurs du concours régional des chevaux comtois, les artisans et les exposants.

Le programme complet sera bientôt disponible sur les sites internet de la Mairie et de l'Office de tourisme.

Vraisemblablement, un bal "guinguette" et une buvette seront organisés, si le Comité d'animation trouve des bénévoles en nombre suffisant ... alors réservez votre date !

**Le Forum des Associations
de Saint Pierre de Chartreuse
aura lieu le
SAMEDI 8 SEPTEMBRE**



Ces pages sont réservées à la vie associative de Saint Pierre de Chartreuse. L'association qui souhaite publier un article doit l'envoyer avant le 20 du mois pour qu'il soit publié dans La Lettre du mois suivant.

Entre temps, les articles seront validés en comité de rédaction.

Merci d'envoyer vos articles et photos à : secretariat@saintpierredechartreuse.fr

Vie Associative

■ Festival du Grand Son

INFORMATIONS PRATIQUES

1) Dates de montage et démontage du chapiteau

Le montage se fait à partir du 12 juillet et le démontage du 23 au 26 juillet 2018.

2) Pass Riverains

Distribution d'1 pass/foyer semaine du 9 juillet. Si vous ne l'avez pas eu, RDV à la mairie de St Pierre de Chartreuse muni d'un justificatif de domicile. Si vous souhaitez avoir une 2^e pass, RDV à la mairie de St Pierre de Chartreuse avec votre 1^{er} pass et un justificatif de domicile.

3) Organisation de la circulation et du stationnement pendant le festival du Grand Son 2018

Plan de circulation du jeudi 19 au samedi 21 juillet de 17h00 à 2h du matin

Dans le cadre de l'état d'urgence actuel, nous devons préserver et garantir la sécurité des visiteurs et des riverains. Les soirs de spectacles, la circulation sera interdite autour du chapiteau.



Les véhicules venant du Col du Cucheron auront deux possibilités :

- Aller se garer au parking du festival
- Traverser le village direction de la Diat (Via la place de la mairie)

Les véhicules venant de Saint Laurent du Pont (RD520), de Grenoble (RD512) devront suivre la déviation mise en place par St Hugues pour accéder au village.

La circulation sur la place de la Mairie se fera uniquement dans le sens de la descente .

le pont des Bargettes sera ouvert à la circulation aux véhicules de moins de 3,5t du 18 au 22 juillet dans le sens de la montée **UNIQUEMENT**

Vie Associative

■ Festival du Grand Son



PLAN DE CIRCULATION Dimanche 22 juillet 2018

Plan de circulation applicable de 8h00 du matin le 22/07 à 2h00 du matin le 23/07

Route fermée à hauteur de la montée de la Diat, déviation par Perquelin.

Service de navette en minibus pour l'accès au marché le matin.



2) Navettes village festival - « Intra muros » - GRATUIT

- **Dates :**
 - du jeudi 19/07 au dimanche 22/07/18 inclus
- **Points de desserte :**
 - Parking-Relais St Hugues, près de l'Eglise
 - La Diat : au carrefour
 - Plan de ville de St-Pierre de Chartreuse (site du festival)
- **Horaires :**
 - Départs des navettes vers le Plan de ville : de 18h à 20h30 (hormis le dimanche à partir de 8h le matin depuis la Diat)
 - Départs des navettes depuis le Plan de ville : de 23h30 à 1h30
- **Rotations :**
 - toutes les 15 à 20 minutes

Vie Associative

■ Festival du Grand Son

HORAIRES ET PROGRAMMATION

Ouverture du site

Jeudi 19 juillet : 18h

Vendredi 20, Samedi 21, Dimanche 22 juillet : 17h

Programmation

JEUDI 19 JUILLET	
Chapiteau	Scène gratuite
	Laurent Lamarca (18h-19h)
Pomme (19h-19h45)	
	Evelyne Gallet (19h45-20h15)
Gauvain Sers (20h15-21h30)	
	Martin Stahl (21h30-22h)
Grand Corps Malade (22h-23h30)	
	Suzane (23h30-0h30)
VENDREDI 20 JUILLET	
	Nabil Baly (17h-18h)
KKC Orchestra (18h-19h)	
	Cheeko (19h-19h30)
Taiwan MC (19h30-20h30)	
	Cheeko (20h30-21h)
Naaman (21h-22h15)	
	Radio Goulash (22h15-23h)
Hilight Tribe (23h-0h15)	
	Kalki (0h15-1h30)
SAMEDI 21 JUILLET	
	Madly Wise (17h-18h)
Inuit (18h-19h)	
	Estelle Mey (19h-20h)
Hyphen Hyphen (20h-21h15)	
	Red Retam (21h15-21h45)
Pleymo (21h45-23h)	
	MNNQNS (23h-23h45)
Pfel&Greem (23h45-1h)	
	Calling Marian (1h-2h)
DIMANCHE 22 JUILLET	
	Cash Misere (17h-18h)
KO KO MO (18h-19h)	
	Jagsigh (19h-19h30)
Soviet Suprem (19h30-20h30)	
	Sulphat'Ketamine (20h30-21h)
Les Fatals Picards (21h-22h15)	
	Sulphat'Ketamine (22h15-22h45)
Ultra Vomit (22h45-0h00)	
	Hot Chibers (0h00-1h)

LES ENDIMANCHES

Les Endimanchés, un festival de rue à St Pierre de Chartreuse - dimanche 22 juillet de 11h à 21h

Au programme

Le marché voyageur des créateurs

Avec "La corde à linge", toute la richesse de la création artisanale

Spectacles de rue

- Fanfare Pink it black

Une fanfare en rose et noir qui fait sonner les cuivres

- "D'eux" Compagnie Les dix corps

Deux danseurs pour une rencontre entre hip-hop et tango

- "Pas si bête" Compagnie Ekart

Entre l'homme et le singe, qui est le plus humain ?

- "Bob transports en tout genre" Compagnie L'arbre à vaches

Un livreur, Bob, attend avec deux cartons. Et voilà le début de la fin, Bob devient prestidigitateur, mime, équilibriste...

- "Plastikos" Compagnie Les baladins du rire

Un clown punk écolo déballe pour mieux nous emballer, nous parler de recyclage et de surconsommation

- Les marionnettes géantes, Collectif du défilé des carnivals

Padma l'Indienne, Baya la Brésilienne, Toussaint l'Antillais, Eliot l'Ecossois, Carmina l'Italienne, Ahed la Palestinienne, seront tous dans les rues de St-Pierre de Chartreuse

Animations

- "Le piano manège" Un manège enchanté pour les plus petits

- Grands jeux en bois avec Sac à jeux

- Vente aux enchères d'objets signés par les artistes invités du Grand Son

Ateliers

- La ferme animée

Perrine sera là avec âne, chèvre, agneaux, poules et oie... la vie de la ferme avec des ateliers pédagogiques, sur le cycle de l'œuf, la traite, l'utilisation de la laine bouillie

- Atelier "Le tri s'écrit"

Créer un texte d'accroche et un visuel pour donner votre vision du tri, avec Dominique Osmont, animatrice d'ateliers d'écriture, et Katheryne Pichette, plasticienne

- Atelier "Clip-it"

Avec des petits clips, assemblez des bouchons plastiques usagés, contribuez à une réalisation poétique et découvrez le concept de surcyclage

Valorisation des stages

- Multimédia, avec le PAJ les apprentis-journalistes sont dans la place

- Ciné-camion, film de fiction réalisé avec Virginie Giselski

- Danse hip-hop, les jeunes entrent dans la danse avec Farid Azzout

- Sculptures, la vision du festival en 3D, par les plus petits, avec Nathalie Aretz

- Danse yoga mandala avec Christelle Hassler

Pour se restaurer

Crêpes salées ou sucrées, spécial produits de Chartreuse, barbe à papa et buvette, pour se désaltérer ou venir blaguer autour d'un verre

POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE

L'association l'Ephémère

Place de la Mairie

38380 St Pierre de Chartreuse

04.76.88.65.06

contact@legrandson.fr

Calendrier Événements à venir

- 14 juillet** Feu d'artifice et Bal des Pompiers
19 au 22 juillet Festival le Grand Son
29 juillet Marché de la laine et brocante
29 juillet Kermesse des Gentianes
- 12 août** Brocante professionnelle
12 août Concours des chevaux comtois
10 au 15 août Fête foraine
14 et 15 août Fête des Métiers de l'Artisanat et des Produits du Terroir
15 août Feu d'artifice et bal (sous réserve)
- 8 septembre** Forum des Associations
- 20 et 21 octobre** Salon des talents Comité d'Animation
- 10 novembre** Loto d'automne Comité d'Animation
17 novembre Concert Pic Livre
- 9 décembre** Marché de Noel



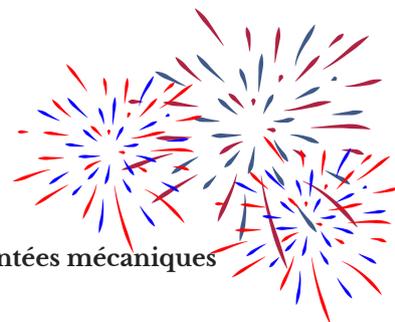
Vous organisez une animation sur St Pierre, et vous voulez figurer sur ce calendrier : merci de nous transmettre les informations à secretariat@saintpierredechartreuse.fr



Agenda du mois

- **Samedi 14 juillet**
feu d'artifice et bal
Organisés par l'amicale des sapeurs pompiers
Saint Pierre de Chartreuse
- **du 19 au 22 juillet**
Festival Le Grand Son
Voir le programme en page
- **Dimanche 29 juillet**
Fête de la laine /Brocante professionnelle
Fête de la laine organisée par la Toison d'Or et
Brocante professionnelle
Toute la journée sur le plan de ville
- **du 10 au 15 août**
Fête foraine
Plusieurs manèges
Plan de ville Saint Pierre de Chartreuse
- **Dimanche 12 août**
Concours de chevaux Comtois
A partir de 9h30 sur le plan de ville
- **Dimanche 12 août**
Brocante professionnelle
A partir de 9h30 sur le plan de ville

- **14 et 15 août**
Fête des métiers de l'artisanat et des produits du terroir
Marché artisans et producteurs- Animations de rue
organisé par l'Office du Tourisme coeur de Chartreuse
de 9h à 19h dans les rues du village



- **Mercredi 15 août**
Feu d'artifice
22h sur le parking des remontées mécaniques
- **Mercredi 15 août**
Bal guinguette et buvette
Organisé par le comité d'animation sous réserve de trouver
des bénévoles
à partir de 20h plan de ville

Numéros Utiles

Mairie

04 76 88 60 18

Ouvert du mardi au samedi
de 8h30 à 12h

www.saintpierredechartreuse.fr

Agence Postale Communale

04 76 53 01 30

Ouvert du mardi au samedi
de 8h30 à 12h

Rejoignez-nous !

facebook

Bibliothèque

04 76 50 34 81

Ouvert le mercredi de 10h à 12h et de
15h à 17h et le Samedi de 10h à 12h

Crèche "Fées et Lutins"

04 76 88 65 40

École des 4 Montagnes

04 76 88 63 87

Cantine

04 38 02 05 52

Accueil périscolaire

06 87 41 89 45

A.D.M.R (Aide à domicile)

St Laurent du Pont

04 76 06 44 14

Taxi de Chartreuse

06 84 83 88 54

Centre Social

St Laurent du Pont

04 76 55 40 80

Infirmières Libérales

06 87 61 39 04

Kinésithérapeute

M. Loic Dupuis

06 38 02 53 73

Médecin

Dr. Fanny Arnoux

04 76 56 73 80

06 03 99 56 30

Pharmacie

Dr.Sophie Mottet

04 76 88 65 21

Praticien en Ostéopathie

M. Christoph Tarade

06 23 44 72 54

Sage-femme libérale

04 79 28 99 76

Samu 15 ou 112

Pompiers 18

Gendarmerie 17

Urgences personnes sourdes 114

Communauté de Communes

Cœur de Chartreuse

04 76 66 81 74

Office de Tourisme

St Pierre de Chartreuse

04 76 88 62 08

Parc Naturel Régional de Chartreuse

St Pierre de Chartreuse

04 76 88 75 20

Déchèteries

Entre-deux-Guiers

St-Pierre-d'Entremont :

Mardi 8h-12h 14h30-16h30

Mercredi 8h-12h -

Jeudi 10h-13h / 14h-18h -

Vendredi 14h-18h -

Samedi 8h-12h / 13h-17h

Dimanche et jours fériés -9h-12h

Tel : 04 76 66 81 74

Directeur de publication :

Stéphane Gasmérolé

Responsable de la rédaction :

Fabienne Barris

Conception, rédaction , envoi par
email

Fabienne Barris et Sylvie

Chambion

Crédits photos : Maurice

Gonnard, Stéphane Gasmérolé,

Sylvie Chambion, Fabienne

Barris